FOREZ-EST
communauté
de communes

DECISION N°366-2026 - FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES AUPRES DE LA SOCIETE ABICOM

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu le Code de la Commande publique, et notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-8,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2026.021.15.04 modifiée du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 15 avril 2026 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu les devis n°DV101037 et n°DV101034 de la société ABICOM ci-annexés,

Considérant la nécessité pour la CC Forez-Est d'acquérir 30 ordinateurs portables de bureautique et 5 ordinateurs portables graphiques,

Considérant les propositions techniques et financières négociées n°DV101037 et n°DV101034 de la société ABICOM, dont le siège social est situé à SAINT-ETIENNE (42000), 28 rue Pierre LOTI, d'un montant total respectif de 13 000,00 € HT et 25 500,00 € HT,

Considérant que le seuil des 216 000,00 € en-dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver les devis n°DV101037 et n°DV101034 et de passer commande à la société ABICOM, dont le siège social est situé à SAINT-ETIENNE (42000), 28 rue Pierre LOTI, pour un montant total respectif de 13 000,00 € HT et 25 500,00 € HT,

ARTICLE 2

Dire que les crédits requis sont prévus au budget.

ARTICLE 3

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil communautaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20261026-3662026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2026

ARTICLE 4

Ampliation de la présente décision sera adressée à :
- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 26/10/2026

Le Président,
Pierre VERICEL

Communauté de Communes
de Forez-Est
6 Place Paul Larue BP13
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20261026-3662026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2026